Forêt domaniale de L'Isle-Adam

12 janvier 2015

Coupes 2015

LA FORET DOMANIALE DE L'ISLE-ADAM

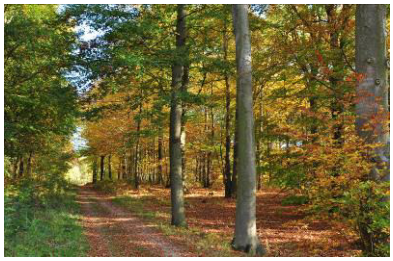

D'une superficie de 1548 hectares, la forêt de l'Isle-Adam, est située à 25 km au Nord-Ouest de Paris. Elle est ceinturée par 10 communes et traversée par plusieurs axes routiers. Ce massif est composé presque exclusivement de feuillus où les chênes et les châtaigniers dominent. La forêt de l'Isle-Adam recèle d'éléments patrimoniaux remarquables : mégalithes néolithiques, vestiges d'anciennes voies romaines, carrefours en étoiles…
Dans cette forêt vieillissante, un renouvellement progressif des essences permet de renouveler les peuplements ayant souffert des sécheresses.

La forêt est gérée par l'ONF qui doit faire face au complexe équilibre entre le développement de l'urbanisme, l'enjeu économique, le rajeunissement des peuplements vieillissants, la préservation des paysages et des biotopes et l'accueil du public.

Afin de renouveler les arbres de la parcelle 67, l'ONF réalise une coupe en forêt de l'Isle-Adam,

Gérée par l'Office national des forêts, la forêt domaniale de l'Isle-Adam bénéficie d'un aménagement forestier, document de gestion durable de la forêt, établi pour la période de 2008-2027.
Celui-ci prévoit une coupe début 2015 sur une partie de la parcelle 67, située sur la commune de Villiers-Adam.
Elle contribuera au renouvellement de la forêt afin d'assurer sa pérennité.

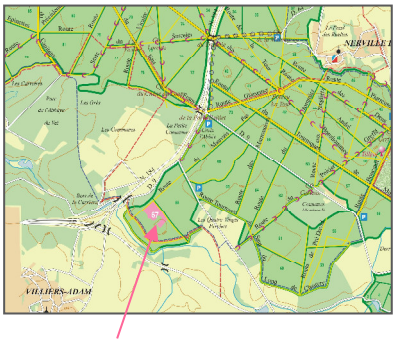

La coupe va éclairer le sol et faciliter la germination des jeunes arbres

La parcelle 67 est localisée à proximité de Villiers-Adam.
Elle est composée principalement de chênes et de châtaigniers.
La coupe de régénération programmée consiste à couper des arbres marqués par le forestier afin de mettre en lumière le sol, ce qui va permettre aux jeunes semis d'apparaître et de se développer par l'apport de la lumière.
Cette coupe sera réalisée sur environ **6 hectares.**

Illustration d'une coupe de régénération

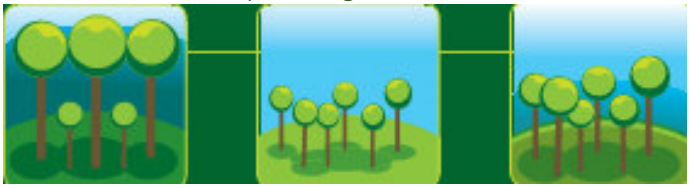

Une forêt d'arbres vieillissants | Les arbres arrivés à maturité sont coupés | Une forêt renouvelée

ONF – Agence de Versailles
27 rue Edouard Charton
78000 Versailles
www.onf.fr

Contact ONF agence
Séverine Rouet
severine.rouet@onf.fr
01 34 83 63 57

Contact ONF UT du Val d'Oise
Domaine de Bois Corbon
Route Forestière des Parquets
95390 Saint-Prix

Forêt domaniale de L'Isle-Adam

12 janvier 2015

Coupes 2015

L'aménagement forestier

Il constitue la feuille de route pour le gestionnaire, sur une période généralement de 20 ans, en fixant les objectifs à court et à long terme et en prescrivant les actions à réaliser, après avoir fait l'état des lieux.
Il permet de programmer les coupes et les travaux nécessaires pour :
- éclaircir et renouveler la forêt
- favoriser la biodiversité
- entretenir et améliorer les équipements d'accueil.

Il est approuvé par arrêté ministériel.

Utilisation du bois

Les bois font l'objet d'un tri par l'ONF. Selon leurs qualités, ils seront utilisés pour de la trituration (fabrication de panneaux de particules), en bois de chauffage, bois d'industrie ou bois d'oeuvre pour les produits de qualité.

Cette intervention va démarrer 1er trimestre 2015 pour une durée de plusieurs mois

Cette coupe prévue dans l'aménagement forestier sera **réalisée en 'bois façonné'** c'est-à-dire que l'exploitation sera prise en charge par l'ONF avec un sous-traitant.

Une remise en état de la forêt est toujours prévue en fin de chantier.

Durant l'exploitation, le chantier est interdit au public.

Les bois seront stockés sur une place de dépôt, à proximité de la parcelle avant d'être transportés.

Ces travaux vont engendrer un certain nombre de désagréments pour les usagers de la forêt

- Le paysage sera modifié puisque des arbres seront coupés.
- La parcelle en question sera interdite au public du fait de l'exploitation en cours qui est dangereuse.
- Les engins forestiers vont entraîner du bruit et générer des ornières et des chemins moins confortables.
- Le bois restera à terre dans la parcelle puis il sera stocké en bordure de chemin avant d'être transporté.

L'exploitation du bois fait partie de la vie de la forêt.

ONF – Agence de Versailles
27 rue Edouard Charton
78000 Versailles
www.onf.fr

Contact ONF agence
Séverine Rouet
severine.rouet@onf.fr
01 34 83 63 57

Contact ONF UT du Val d'Oise
Domaine de Bois Corbon
Route Forestière des Parquets
95390 Saint-Prix

Office National des Forêts

Forêt domaniale de L'Isle-Adam

12 janvier 2015

Coupes 2015

Plan de la coupe parcelle 67 (en rose)
forêt domaniale de L'Isle-Adam

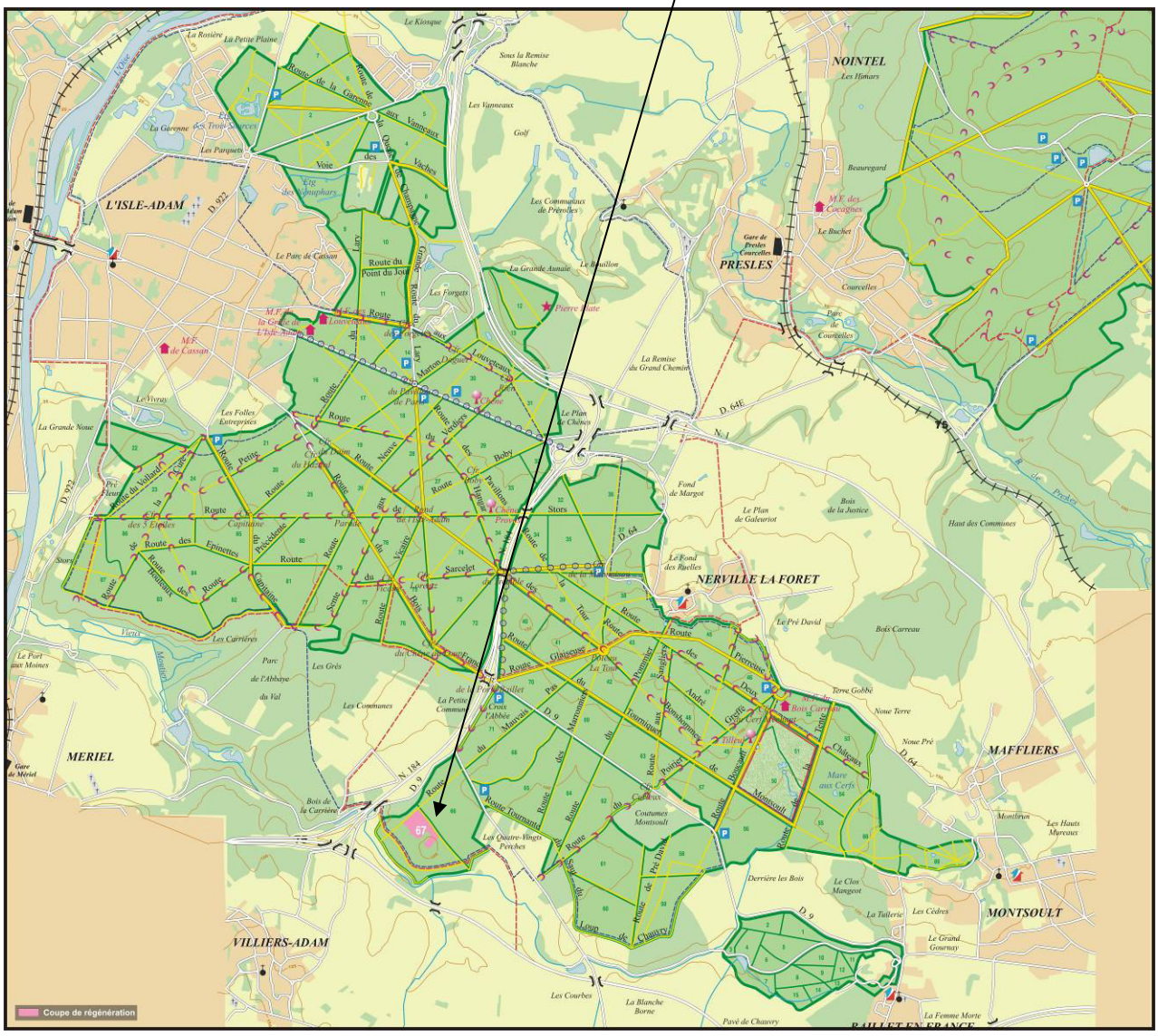

ONF – Agence de Versailles
27 rue Edouard Charton
78000 Versailles
www.onf.fr

Contact ONF agence
Séverine Rouet
severine.rouet@onf.fr
01 34 83 63 57

Contact ONF UT du Val d'Oise
Domaine de Bois Corbon
Route Forestière des Parquets
95390 Saint-Prix